

Conseil de quartier – secteur 1 et 2

Secteur 1

Chemin de la Butte aux Chiens, Rue de la Maison Rouge, Allée de la Harde, Rue de la Grosse Haie, Allée de la Serfouette, Allée de la Vénérerie, Rue du Moulin à Vent, Allée du Faneur, Allée du Bouvier, Allée du Berger, Allée du Laboureur, Rue du Sillon, Allée du Cocher, Allée de la Meulière, Allée du Forgeron.

Secteur 2

Allée des Moissonneurs, Rue de l'Attelage, Avenue de Maurepas, Allée des Essalms, Rue des Marchands, Rue de Neauphle-le-Château, Rue de la Boissière, Avenue du Bois, Rue des Étangs.



Secteur 3

Allée des Érables, rue des Bosquets, Clos des Louveries, Résidence des Deux Fontaines, Rue de L'Herminette, Allée des Bourrelliers, Rue de la Prévenderie, Allée des Vignerons, Rue des Merciers, Rue de la Mairie.

Secteur 4

Rue Montfort L'Amaury, Rue Jacquard, Rue Ampère, Rue du Gibet, Rue Laënnec, RN 10, Voie Latérale Nord, Rue du Pont de Chevreuse, Rue de Buisson Chevreul, Rue du Mesnil-Saint-Denis, Route de Lévis-Saint-Nom, Rue des Osiers, Rue du Pont d'Aulneau, Avenue de la Gare, Rue du Four à Chaux, Rue de la Pommerale, Rue des Broderies, Impasse des Broderies, Impasse des Marais, Rue des Marais, Impasse de la Mare, Rue du Pont des Landes, Rue des Hautes Bruyères, Impasse de la Faisanderie, Avenue Marcel Dassault, Clos de Maison Blanche, Rue des Commères, Rue Maison Blanche.

13 novembre 2024 – salle des mariages – 19h30

Ensemble pour une démocratie participative



Présents :

- 34 Habitants
- Didier FISCHER, Maire
- Nathalie GERVAIS, Conseillère Municipale déléguée à la participation citoyenne
- Catherine JUAN (Rapporteuse référente)
- Sophie PIFFARELLY, Maire-Adjointe Services à la Population, Communication et Événementiel
- Olivier RACHET Conseiller Municipal délégué au handicap et à l'accessibilité des ERP, à la sécurité des bâtiments, des réseaux et à la mise en place des zones 30
- Maxime PETAUTON (Conseiller Municipal)
- Jamel TAMOUM (Conseiller Municipal délégué)
- Xavier GIRARD (Rapporteur référent pour l'opposition)

Prise de parole de Monsieur le Maire :

Rappel du principe du conseil de quartier, il s'agit d'agir sur les quartiers, investissement de proximité et d'amélioration des quartiers.

Quatre projets vont être proposés, il s'agira d'en choisir 3.

Les travaux en cours :

Ecole Bouvet

La réception des travaux de rénovation est prévue pour juillet 2025 (isolation accessibilité, cantine) et la cour sera refaite durant l'été, suivront ensuite les plantations à l'automne. La mise sous ombrages de la cour et ses extérieurs, sera étudiée en 2025/2026, après la fin de la rénovation du groupe Bouvet.

Résidentialisation des Acacias

Les parkings sont terminés. La zone de friche centrale sera remplacée par un square. La vingtaine d'arbres abattus sera remplacée à compter d'octobre prochain par un plus grand nombre d'arbres.

Placette de la Vénèrie : son réaménagement est terminé.

Monsieur le Maire passe la parole à Madame Nathalie GERVAIS pour une présentation générale :

Présentation générale par Mme GERVAIS :

Mme Gervais fait une présentation des 4 projets envisagés par la municipalité en 2024/2025.

Futurs projets envisagés par la municipalité :

- Plantations d'arbres au « triangle végétal » du parking du Village devant les Acacias
- Installation d'une fontaine (allée des pommiers...) et signalétiques des points d'eaux
- Création d'un parcours dédié au patrimoine communal et panneau de présentation des lieux historiques de la ville
- Réalisation d'une fresque de l'histoire de la ville autour du parc de la Préverderie.

Un vote numérique sera proposé début décembre 2024 jusqu'au 15 janvier 2025.

Echanges et questions diverses du public :



- **Entrée rue de l'Attelage : la limitation de vitesse à 30 kilomètres à l'heure n'est pas respectée.**

Réponse de M. Le Maire :

- ✓ Projet d'un stop des 2 côtés est à l'étude.
- ✓ 3 policiers municipaux et 3 ASVP ont la charge de contrôler les vitesses. Ce nombre ne pourra pas être étoffé par d'autre personnel.
- ✓ Le passage de 50 à 30 km/h a fait baisser la vitesse moyenne de 7 kilomètres/h.
- ✓ La vidéo surveillance ne fait pas tout. Pourtant, elle sera étendue avec 50 caméras de plus, notamment aux entrées de ville (demande de la Police Nationale). Les allées ne sont pas prioritaires.

Commenté [CC1]: 3 policiers municipaux et 3 ASVP ?

- **Feu détérioré boulevard des Arpents / rue du Moulin à Vent, penché à la suite d'un accrochage par un poids lourd.**

Réponse de M. Le Maire :

- ✓ Signalé à la Voirie (SQY).
- ✓ Proposition de M Le Maire de sécuriser le passage piétons traversant, notamment pour les collégiens, avec une barrière de sécurité intermédiaire pour passer le boulevard en 2 temps si nécessaire. Monsieur le Maire a saisi Monsieur le Conseiller Départemental.
- ✓ L'organisation de la gestion des feux de circulations est répartie entre différentes entités : SQY, Département, Etat. Chacune intervient dans le domaine qui lui revient.

- **Echanges divers sur la RN10 et écoquartiers sur les difficultés routières liées avec les poids lourds.**

Réponse de M. Le Maire :

- ✓ Amélioration de l'accessibilité et faire une jonction avec les deux quartiers (GR11), condition préalable au projet du futur quartier gare.
- ✓ Demande de miroirs de visibilité pour éviter les accidents dans le souterrain.
- ✓ Problème d'une personne alcoolisée et d'urine.
- ✓ Eclairage du tunnel
- ✓ Aménagement des stationnements
- ✓ Jardinières

- **Projet de la Préverderie ?**

Réponse :

- ✓ Une Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) a été retenue afin d'organiser le réaménagement de l'espace. Le maintien de l'espace alloué aux manifestations sera conservé.

- **Pas de défibrillateur à la Maison de Voisinage ?**

Réponse de M. Le Maire :

- ✓ S'il existe, il n'est pas visible. Une vérification va être faite.

- **Enseigne lumineuse « World Avenue » forte et gênante**

- ✓ Il n'existe pas de réglementation, pour autant cela ne doit pas être accidentogène. Un échange avec le restaurant va être organisé.



- **Demande de bancs ailleurs que sur l'allée des Pommiers :**

Réponse de M. Le Maire :

- ✓ Il y a 15 ans, cela a été retiré à la demande des habitants.
- ✓ Des espaces pourront être envisagés.

- **Haies non taillées et jardins en friche**

Réponse de M. Le Maire :

- ✓ Des relances sont déjà pratiquées pour les haies. On peut également relancer pour les jardins.

- **Déjections canines : pas de sacs dans les dévidoirs**

Réponse de M. Le Maire :

- ✓ Dès leur mise en place, ils sont systématiquement dévalisés.
- ✓ L'idée est d'en mettre à disposition en mairie.

- **Sente allée de la Meulière / rue du Moulin à Vent : rendue dangereuse par l'éclairage tardif et l'angle d'éclairage.**

Réponse de Monsieur Jamel TAMOUM :

- ✓ La pose d'un miroir de visibilité va être envisagée.
- ✓ Un passage des techniciens va être demandé afin de régler la temporalité de l'éclairage.

- **Entretien des bordures des trottoirs**

Réponse de M. Le Maire :

- ✓ C'est assez régulier, mais on peut demander un passage au coup par coup.

- **Bouches d'égout bouchées**

Réponse de Monsieur Jamel TAMOUM :

- ✓ L'information est signalée et rectifiée par nos équipes dès réception des demandes.

- **Enlèvement des feuilles**

Réponse de Monsieur Jamel TAMOUM :

- ✓ Des premiers passages sont en cours.
- ✓ Globalement, on attend que l'ensemble des feuilles soit tombées pour les ramasser.

- **Détérioration allée de la Serfouette**

Réponse de M. Le Maire :

- ✓ Ce sera fait sur la prochaine mandature, tout comme les autres voiries communales qui le nécessitent. Pour autant, des « rustines » sont mis en place à réception des signalements.

- **Trous dangereux rue du Moulin à Vent, en face de l'école Pagnol et haie à tailler.**



Réponse :

- ✓ Un repérage va être fait pour action à suivre.

- **Squelette de scooter rue du Moulin à Vent (sente).**

Réponse de M. Le Maire :

- ✓ Vérification par la PM puis va être retiré

- **Devenir du petit centre commercial village**

Réponse de M. Le Maire :

- ✓ Effectivement cela ne fonctionne plus. L'objectif est de revoir complètement la zone pour la réorganiser. Aucun projet pour le moment n'est retenu.
- ✓ Le propriétaire principal est la mairie. Il est important de maîtriser le foncier au préalable pour un projet futur.
- ✓ Il reste 4 propriétaires privés : l'épicerie et la boulangerie, la pizzeria, le coiffeur et le lieu de culte.

- **Echanges sur les trafics de drogues qui ont cessé depuis l'intervention.**
- **Echanges sur les missions de la Police Municipale et sur le système de vidéo surveillance qui va être étendu.**

- **Vote du public sur les projets :**

Projets	Description	Voix obtenues
N°1	Plantation d'arbres au « triangle végétal »	30 voix
N°2	Installation d'une fontaine (allée Pommiers) et signalétique des points d'eaux	22 voix
N°3	Création d'un parcours dédié au patrimoine communal et panneau de présentation des lieux historiques de la ville (*)	29 voix
N°4	Réalisation d'une fresque sur l'histoire de la ville autour du parc de la Préverderie	10 voix

(*) échanges sur la possibilité d'utiliser l'expertise HPPEC pour la réalisation d'un parcours dédié.

Fin de la réunion 21 heures 35.